



INTERGOVERNMENTAL OCEANOGRAPHIC COMMISSION
COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
COMISIÓN OCEANOGRÁFICA INTERGUBERNAMENTAL
МЕЖПРАВИТЕЛЬСТВЕННАЯ ОКЕАНОГРАФИЧЕСКАЯ КОМИССИЯ

اللجنة الدولية الحكومية لعلوم المحيطات

政府间海洋学委员会

UNESCO – 7 Place de Fontenoy - 75352 Paris Cedex 07 SP, France
<http://ioc.unesco.org> - contact phone: +33 (0)1 45 68 03 18
E-mail: v.ryabinin@unesco.org

Lettre circulaire de la COI n° 2847
(Disponible en anglais et français)

IOC/VR/MO
13 mai 2021

Aux : Agences nationales officielles de coordination chargées d'assurer la liaison avec la COI

cc : Président et Vice-présidents de la Commission
Délégués permanents/missions d'observation des États membres de la COI
auprès de l'UNESCO
Commissions nationales pour l'UNESCO des États membres de la COI

Objet : Dispositions pour l'élection des Officiers de la Sous-Commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents (IOCAFRICA)

Au cours de sa sixième session tenue en ligne du 13 au 15 avril dernier, la Sous-Commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents a été confrontée à la difficulté de ne recevoir aucune candidature au renouvellement de son Bureau (un Président et trois Vice-présidents) à la date butoir du 9 avril comme indiquée dans la lettre d'invitation Lettre circulaire 2838 du 20 mars 2021.

A cette occasion, la Sous-Commission relevant en outre la difficulté de tenir des élections à bulletin secret à distance, appelait le secrétariat à relancer un nouvel appel à candidatures et à explorer la possibilité de tenir de nouvelles élections dans le cadre de la 31^{ème} session de l'Assemblée de la COI, comme une solution de dernier recours.

Au nom des Officiers de l'IOCAFRICA actuels qui ont accepté de rester en poste en attendant la tenue de nouvelles élections, j'invite les Etats membres de l'IOCAFRICA à proposer des candidatures aux postes de Président et de Vice-présidents de la Sous-Commission.

Aux vues de cette situation sans précédent et de la difficulté qui en résulte, notamment de déferer les élections de l'IOCAFRICA à l'Assemblée, j'encourage tout particulièrement les groupes électoraux de l'IOCAFRICA à ne ménager aucun effort pour s'entendre sur la présentation d'un seul candidat pour chacun des postes de Vice-présidents. Cet appel au consensus vaut aussi pour le poste de Président de la Sous-Commission. Je compte sur les Officiers de la Sous-Commission en poste pour stimuler l'esprit d'entente et de coopération des Etats membres de l'IOCAFRICA dans ce processus. Je saisis cette occasion pour remercier chaleureusement les Officiers de l'IOCAFRICA pour les efforts qu'ils ont déployés à l'exercice de leur mandat dans une période rendue particulièrement difficile en raison du déclenchement de la pandémie de COVID-19.

Chairperson

Mr Ariel Hernan TROISI
Technical Secretary
Navy Hydrographic Service
Av. Montes de Oca 2124
C1270ABV Buenos Aires
ARGENTINA

Executive Secretary

Dr Vladimir RYABININ
Intergovernmental Oceanographic
Commission — UNESCO
7 Place de Fontenoy
75352 Paris Cedex 07 SP
FRANCE

Vice-Chairpersons

Ms Monika BREUCH-MORITZ
c/o Secretariat of German IOC Section
Federal Maritime and Hydrographic Agency
Bernhard-Nocht-Str. 78
20359 Hamburg
GERMANY

Dr Alexander FROLOV
Assistant to the President
National Research Center "Kurchatov Institute"
Academika Kurchatova pl., 1
123182 Moscow
RUSSIAN FEDERATION

Mr Frederico Antonio SARAIVA NOGUEIRA
Navy Captain (Ret) Directorate
of Hydrography and Navigation
Rua Barao de Jaceguai S/N
24048-900 Niterói
BRAZIL

Dr Satheesh Chandra SHENOI
Former Director
Indian National Centre for Ocean
Information Services (INCOIS)
Pragati Nagar, Nizampet
P.O. 500090 Hyderabad
INDIA

Dr Karim HILMI
Head of Oceanography Department
Institut National de Recherche
Halieutique (INRH)
02, Boulevard Sidi Abderrahmane
Ain Diab
20180 Casablanca
MOROCCO

Les informations pertinentes sur les élections sont jointes en annexe à la présente lettre. **La date limite de réception des candidatures** par le Secrétariat de l'IOCAFRICA (att. oceans.nairobi@unesco.org) est fixée au **mercredi 2 juin 2021 à 1700 heures UTC**.

A l'heure actuelle, il est encore impossible d'exclure l'éventualité d'organiser les élections du Bureau de l'IOCAFRICA pendant la 31^{ème} session de l'Assemblée même si nous souhaitons l'éviter. Si le cas se présente, les Etats membres de l'IOCAFRICA seront représentés au cours d'une élection en présentiel par le délégué investit du droit de vote à l'élection du Conseil exécutif et des Officiers de la COI. Par lettre circulaire 2842, il a été demandé à chaque Etat membre de la COI de transmettre au Secrétariat le **10 juin au plus tard**, le nom de la/du délégué(e) qui le représentera pendant l'élection en présentiel. Je rappelle que la personne désignée devra être présente pour déposer le bulletin de vote de l'Etat membre au Siège de l'UNESCO le 21 juin 2021.

J'appelle sincèrement de mes vœux l'élection par acclamation des Officiers de l'IOCAFRICA comme celle des nouveaux membres du Conseil exécutif et des Officiers de la COI. Toutefois, plus d'informations sur les modalités de vote en présentiel vous seront transmises si cela s'avère nécessaire.

Je compte sur votre participation et votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, les assurances de ma très haute considération.

[signée]

Vladimir Ryabinin
Secrétaire exécutif

Pièces jointes (2): Elections de l'IOCAFRICA : Formulaires de candidature
Elections de l'IOCAFRICA : Groupes électoraux et informations additionnelles

COMMISSION OCEANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
(de l'UNESCO)

ELECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU DE LA SOUS-COMMISSION DE LA COI
POUR L'AFRIQUE ET LES ÉTATS INSULAIRES ADJACENTS

Nominations

Les candidatures au poste de Président ou à l'un des trois postes de Vice-présidents, doivent être présentées par l'Agence nationale officielle de coordination avec la Commission (Règle 26.2), c'est-à-dire soit par son point focal dans le pays, soit la Délégation permanente du pays auprès de l'UNESCO.

Les candidatures doivent être présentées par écrit, au moyen du **formulaire A** (pour la présidence) ou du **formulaire B** (pour un des postes à la vice-présidence), et **doivent impérativement parvenir au Secrétariat de l'IOCAFRICA avant le mercredi 2 juin 2021 à 1700 heures UTC.**

Chaque candidature devra être accompagnée d'une déclaration du candidat par laquelle ce dernier accepte de faire acte de candidature au poste pour lequel il a été proposé et assume les obligations qui lui incomberont s'il est élu.

Chaque candidat à la présidence de la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents doit être appuyé par deux États membres de groupes électoraux différents de celui de l'État membre qui le présente. Dans le cas des candidatures aux postes de Vice-président, les États membres qui appuient une candidature doivent appartenir au même groupe électoral que celui de l'État membre du candidat.

Elections

Dans le cas où une élection s'avère nécessaire, la procédure d'élection suivra les Dispositions techniques en appendice du Règlement intérieur de la COI, en particulier les paragraphes 2.2 (scrutin secret) et 2.3 (majorité).

GROUPES ELECTORAUX DE L'IOCAFRICA

| GROUPE A | GROUPE B | GROUPE C |
|--|---|--|
| Angola Bénin Cameroun Congo Côte d'Ivoire RD Congo Gabon Ghana Guinée Namibie Nigéria* (Vice-présidence) Togo Sierra Leone | Afrique du Sud Comores Djibouti Erythrée Éthiopie Kenya Maurice Madagascar* (Vice-présidence) Mozambique Seychelles Tanzanie Somalie Soudan | Algérie Cabo Verde Egypte** (présidence) Gambie Guinée-Bissau Libye Maroc Mauritanie Sénégal* (Vice-présidence) Tunisie |

Composition actuelle du Bureau de l'IOCAFRICA (2019-2021)¹

| | | |
|-------------------|---|-----------|
| Président : | M. Mohamed Ahmed Said (Egypte) | 2e mandat |
| Vice-présidents : | M. Adesina Adegbe (Nigeria, Groupe A) | 2e mandat |
| | M. John Bemiasa (Madagascar, Groupe B) | 2e mandat |
| | M. Hamet Diaw Diadiou (Senegal, Groupe C) | 1e mandat |

¹ Eligibles pour un maximum de deux mandats consécutifs.



Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents

Elections

Formulaire A – Président

Nom de l'État membre:

Nom du candidat:

Je déclare désirer faire acte de candidature au poste de Président de la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents et être disposé à participer activement aux travaux de la Sous-commission.

Signature du candidat:

Premier coparrain

Deuxième coparrain

Etat membre de l'IOCAFRICA

Nom en majuscules

Fonctions

Signature

Date d'envoi au Secrétariat de la COI:

Date et heure de réception par le Secrétariat de la COI :

.....

.....



IOCAFRICA-VI Elections

Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents

Elections

Formulaire B – Vice-président

Nom de l'État membre:

Nom du candidat:

Groupe électoral :

Je déclare désirer faire acte de candidature au poste de Président de la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents et être disposé à participer activement aux travaux de la Sous-commission.

Signature du candidat:

Premier coparrain²

Deuxième coparrain^{*}

Etat membre de l'IOCAFRICA

Nom en majuscules

Fonctions

Signature

Date d'envoi au Secrétariat de la COI: Date et heure de réception par le Secrétariat de la COI :

.....

.....

² les Etats membres qui appuient une candidature doivent appartenir au même groupe électoral que celui de l'Etat membre du candidat.